

**Document D1**

**Plan de zonage 1 : Territoire communal**

Transmission en Sous-Préfecture en annexe de la délibération du : 29 juin 2023  
Arrêtant l'élaboration du PLU de Bourgogne (commune de Bourgogne-Fresne)

Vu pour être annexé à la délibération du : 29 juin 2023  
Arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme de Bourgogne (commune de Bourgogne-Fresne)

Pour la Présidente  
La Vice-Présidente

Nathalie MIRAVETTE



Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :

**LÉGENDE**

- Zonage
- Limites de zones
- Prescriptions particulières
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé (L113-1 du CU)
- Secteur OAP
- Trame de jardins (L.151-23 du CU)
- Zones à dominante humide (L.151-23 du CU)
- Cadastre juillet 2022
- Limite communale
- Limites communes historiques
- Bâti à jour

**RAPPEL DES DÉNOMINATIONS**

Zones urbaines	Zone Urbaine mixte
<b>UA</b>	<b>Zone urbaine ancienne</b>
<b>UB</b>	<b>Zone urbaine d'extension</b>
<b>UX</b>	<b>Zone urbaine d'activités économiques</b>
<b>Zone d'urbanisation future</b>	
<b>1AU</b>	<b>Zone à urbaniser</b>
<b>Zone agricole</b>	
<b>A</b>	<b>Zone agricole</b>
<b>Ap</b>	<b>Secteur agricole « protégé »</b>
<b>Zone naturelle et forestière</b>	
<b>N</b>	<b>Zone naturelle</b>

**EMPLACEMENTS RÉSERVÉS**

N°	Désignation	Superficie	Bénéficiaire
1	Voirie côté Ouest	5 517 m <sup>2</sup> environ	Commune de Bourgogne-Fresne
2	Voirie côté Est	10 557 m <sup>2</sup> environ	Commune de Bourgogne-Fresne
3	Aire de retournement à prévoir	99 m <sup>2</sup> environ	Commune de Bourgogne-Fresne
4	Voirie nouvelle de la zone à urbaniser	396 m <sup>2</sup> environ	Commune de Bourgogne-Fresne
5	Création d'une noue	91 m <sup>2</sup> environ	Commune de Bourgogne-Fresne
6	Voirie nouvelle de la zone à urbaniser	1 064 m <sup>2</sup> environ	Commune de Bourgogne-Fresne

